

Indications et restrictions des principales spécialités pour aérosols

Nom de spécialité	Indication	Restriction	Prescription
Beclospin 400 ou 800 µg/1 ml	Traitement continu de l'asthme chez l'adulte et l'enfant lorsque les inhalateurs pressurisés ou à poudre sèche ne peuvent être utilisés ou sont inadaptés en traitement des enfants âgés de 5 ans ou moins, ayant des épisodes récurrents de sibilances	Non remboursable chez l'adulte et l'adolescent à partir de 12 ans à ce jour Non remboursable chez les enfants âgés de 5 ans ou moins, ayant des épisodes récurrents de sibilances	Sans restriction
Pulmicort 0.5 et 1 mg/2ml	Traitement continu anti-inflammatoire de l'asthme persistant sévère de l'enfant	Réservé à l'enfant	Sans restriction
Ventoline 1.25, 2.5 et 5mg/2.5ml	Traitement symptomatique des asthmes aigus graves. Traitement des poussées aiguës des bronchopneumopathies chroniques obstructives de l'adulte.	Prescription réservée à certains médecins spécialistes en pédiatrie en pneumologie	Prescription par un pédiatre ou un pneumologue. Médicament pouvant être administré par tout médecin intervenant en situation d'urgence ou dans le cadre d'une structure d'assistance médicale mobile ou de rapatriement sanitaire. Dans ce cas, l'ordonnance doit porter la mention usage professionnel .
Bricanyl 5g/2ml	Traitement symptomatique des asthmes aigus graves Traitement des poussées aiguës des bronchopneumopathies chroniques obstructives de l'adulte en association avec un traitement anti-inflammatoire continu comme les corticoïdes inhalés ou les antagonistes du récepteur aux leucotriènes	Prescription réservée à certains médecins spécialistes en pédiatrie en pneumologie	Prescription par un pédiatre ou un pneumologue. Médicament pouvant être administré par tout médecin intervenant en situation d'urgence ou dans le cadre d'une structure d'assistance médicale mobile ou de rapatriement sanitaire. Dans ce cas, l'ordonnance doit porter la mention usage professionnel .
Atrovent 0.25 ou 0.5mg/1ml	Traitement symptomatique des asthmes aigus graves Traitement des poussées aiguës des bronchopneumopathies chroniques obstructives de l'adulte en association avec un bêta-2-mimétique d'action rapide	Prescription réservée à certains médecins spécialistes en pédiatrie en pneumologie	Prescription par un pédiatre ou un pneumologue. Médicament pouvant être administré par tout médecin intervenant en situation d'urgence ou dans le cadre d'une structure d'assistance médicale mobile ou de rapatriement sanitaire. Dans ce cas, l'ordonnance doit porter la mention usage professionnel .

L'utilisation de spécialités injectables en aérosols est hors AMM. La galénique n'est pas adaptée à cette voie et certains excipients contenus dans ces spécialités peuvent être potentiellement dangereux (sulfites, parabènes...).